

2. a) Chef de la Division de la planification et des projets spéciaux, CFP; b)(i) PE7; (ii) \$25,200-\$35,300.

Question n° 305—M. Orlikow:

1. a) Qui est directeur général des communications de la Commission de lutte contre l'inflation, b) quels en sont (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

2. a) Quel poste occupait-il dans la Fonction publique, b) quels en étaient (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): 1. a) Major général L. C. Morrison (détaché); b)(i) SX2; (ii) \$31,500-\$41,500.

2. a) Brigadier général, ministère de la Défense nationale; b)(i), (ii) Détaché sans augmentation de traitement.

Question n° 306—M. Orlikow:

1. a) Qui est directeur général des prix et profits de la Commission de lutte contre l'inflation, b) quels en sont (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

2. a) Quel poste occupait-il dans la Fonction publique, b) quels en étaient (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): 1. a) M. R. Scowen; b)(i) SX3; (ii) \$5,500-\$47,500.

2. Il n'était pas membre de la Fonction publique.

Question n° 307—M. Orlikow:

1. a) Qui est directeur général de la recherche économique de la Commission de lutte contre l'inflation, b) quels en sont (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

2. a) Quel poste occupait-il dans la Fonction publique, b) quels en étaient (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): 1. a) M. D. Dodge; b)(i) SX2; (ii) \$31,500-\$41,500.

2. M. Dodge n'était pas fonctionnaire.

Question n° 308—M. Orlikow:

1. a) Qui est directeur adjoint de l'analyse de la politique de la Commission de lutte contre l'inflation, b) quels en sont (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

2. a) Quel poste occupait-il dans la Fonction publique, b) quels en étaient (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Direction générale de la rémunération: 1. a) M. A. Gagnon; b)(i) ES4; (ii) \$31,299-\$34,691.

2. a) Directeur adjoint, Direction générale de la planification et de l'interprétation de l'analyse de la politique; b)(i) ES3 (CAP); (ii) \$28,034-\$31,377.

Prix et profits: 1. a) Poste vacant; b)(i) SX1; (ii) \$27,500-\$36,500.

Question n° 309—M. Orlikow:

1. a) Qui est directeur de la division de planification de la politique et de l'interprétation de la Commission de lutte contre l'inflation, b) quels en sont (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

2. a) Quel poste occupait-il dans la Fonction publique, b) quels en étaient (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

Questions au Feuilleton

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): 1. a) M. G. Lucas; b)(i) SX2; (ii) \$31,500—\$41,500.

2. a) Chef de groupe, services de consultation, Consommation et Corporations; b)(i) SX1; (ii) \$27,500—\$36,500.

Question n° 311—M. Orlikow:

1. a) Qui est directeur de la division de la surveillance et de l'analyse de la Commission de lutte contre l'inflation, b) quels en sont (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

2. a) Quel poste occupait-il dans la Fonction publique, b) quels en étaient (i) la classification (ii) le salaire ou l'échelle de salaire?

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): 1. a) C. Barrass; b)(i) PE7; (ii) \$25,200—\$35,300.

2. a) Directeur des planifications et recherches, direction des ressources humaines et communications, ministère de l'industrie et du commerce; b)(i) PE7; (ii) \$25,200—\$35,300.

LA SUPPRESSION DES SUBVENTIONS À L'ÉGARD DE L'ESSENCE IMPORTÉE POUR LES VOITURES DE TOURISME

Question n° 335—M. Herbert:

Quel est l'échéancier prévu par le ministre des Finances pour l'extinction des subsides actuellement accordés pour le prix de vente de l'essence importée, destinée aux propriétaires de voitures de tourisme?

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Je suppose que l'honorable député fait allusion au programme d'indemnités concernant le pétrole importé, qui a été mis en œuvre en avril 1974 afin de faciliter la transition vers des coûts plus élevés du pétrole importé. La politique du gouvernement consiste à relever les prix du pétrole intérieur aux niveaux internationaux; l'augmentation de \$1.05 le baril, le 1^{er} juillet, constituait un pas dans cette direction. Dès que les prix du pétrole canadien se rapprocheront des niveaux mondiaux, les versements moyens d'indemnités, tant pour les importations de brut que de produits finis, diminueront. Afin d'établir jusqu'à quel taux il faut laisser les prix intérieurs monter, le gouvernement doit, naturellement, tenir compte des répercussions inflationnistes de l'augmentation des prix et de leur effet sur notre position concurrentielle internationale.

LES RAPPORTS SUR LES TRANSACTIONS

Question n° 773—M. Herbert:

Quels sont actuellement les délais de publication des rapports sur les transactions des initiés?

L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations): Aux termes de la loi, un dirigeant est tenu de produire un rapport sur son droit de direction ou sur tout changement relatif à son droit de direction, en ce qui concerne les valeurs d'une compagnie de distribution, dans les 10 jours qui suivent la fin du mois où il est devenu dirigeant ou au cours duquel son droit de direction a été modifié. De plus, la loi prévoit que les renseignements figurant dans ces rapports doivent être publiés dans un périodique destiné au public. Ainsi, le ministère publie un bref exposé de ces renseignements dans le bulletin mensuel du Bureau des corporations du mois correspondant qui paraît dans les plus brefs délais, compte tenu des délais imputables aux opérations de traitement et d'impression.